

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

N° 4

SEPTEMBRE 2001

Edito

Des carrières et des citoyens

Lors de l'enquête d'utilité publique portant sur le renouvellement de l'exploitation des carrières Piketty, la municipalité a reçu les dirigeants de la société Piketty, puis les représentants de l'ADVLSE (association pour la défense de la vallée du Loing et des sites environnants). Ensuite, le 14 mai dernier, une réunion commune, organisée par le commissaire-enquêteur, a rassemblé l'ensemble des intervenants.

Ces rencontres ont débouché sur la création d'un Comité de Suivi, chargé d'analyser les nuisances apportées par l'exploitation des carrières et de proposer des solutions d'amélioration. Ce comité, qui est une première dans notre commune, regroupe toutes les parties concernées (Municipalité, Ets Piketty, ADVLSE), et a commencé ses travaux au début de l'été.

Cette initiative suscite, ici ou là, des impatiences et des incompréhensions :

- Impatience, pour certains, qui ne comprennent pas que les problèmes ne soient pas réglés plus rapidement, et les nuisances déjà réduites, dès lors qu'elles ont été mises en évidence.
- Incompréhension, au contraire, pour d'autres, qui pensent que tout ceci est une atteinte à la libre entreprise et un danger pour l'emploi.

Il nous faudra répondre à la fois aux uns et aux autres. Expliquer qu'il ne suffit pas de mettre en évidence un problème pour le régler, mais convaincre aussi que nier l'existence des nuisances ne fait pas progresser.

Ces derniers mois donnent des raisons d'être optimistes. Certes, des situations conflictuelles pourront apparaître puisque chacun défendra, et c'est normal, son point de vue. Mais nous ne doutons pas qu'au final, c'est le bien-être dans notre commune qui y gagnera, sans que ce soit au détriment d'une activité industrielle, utile certes, ancienne sans doute, mais qui doit respecter les riverains et prendre en compte leurs aspirations environnementales légitimes.

C'est ce à quoi œuvreront les élus membres de cette commission, avec le soutien de l'ensemble de l'équipe municipale.



Jean-Christophe Paquier
conseiller municipal

VOIRIE RUE DE LA PETITE MONTAGNE

Les travaux ont commencé rue de la petite Montagne par la modification du passage de la conduite d'eau. La mise en place de l'éclairage public est en cours. Suivra ensuite la réfection de la chaussée.

Affaire suivie par S. Dumant, Adjoint au Maire chargé de la Voirie.

TRAVAUX RD218

Après les travaux d'enfouissement des réseaux, rue de l'Orvanne, les travaux concernant le déplacement du poste de refoulement des eaux usées démarrera durant le mois de septembre. Ils se localiseront entre le magasin Champion et le carrefour avec l'avenue de Sens. Ces travaux occasionneront une gêne à la circulation et des feux tricolore seront mis en place.

Ces travaux sont pris en charge par le District.

Les appels d'offres, pour la réfection de la chaussée, l'agencement des trottoirs et la réalisation d'une allée arborée au "Petit Jardin", ont été engagés par le Conseil général. Les travaux sont programmés pour la fin de l'année pour la chaussée comprise entre le faubourg et le pont de l'Orvanne et en août 2002, lors de la réfection totale de ce pont.

Lors de la première tranche des travaux, la chaussée sera neutralisée par demi-voie ; le trafic sera régulé par des feux tricolores mobiles.

Pour de la 2^{ème} tranche (changement du tablier du pont de l'Orvanne et réfection de la chaussée entre ce pont et l'entrée de la résidence de Ravanne), la circulation sera totalement interrompue. On en reparlera...

Affaire suivie par J. Thion, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et S. Dumant, Adjoint au Maire chargé de la Voirie.

TRAVAUX AUX ECOLES

Comme tous les ans, les vacances scolaires riment avec "travaux d'été" pour le personnel municipal qui est mis à rude contribution.

Dans les écoles, le ménage est fait de fond en comble et les travaux d'entretien indispensables

doivent être réalisés afin que tout soit en ordre pour le retour des écoliers.

Deux mois intenses où de nombreux travaux sont réalisés, allant de la "petite bricole" (changement d'une ampoule, remplacement de matériels cassés, suppression de câble "pirate" tiré "clandestinement" et devenu dangereux, etc.), à des travaux importants (changement de dalles de plafond, remplacement de revêtement de sol dans certaines classes, entretien des espaces verts des écoles, etc.), voire plus imposants comme le changement de la clôture de l'école de Ravanne et l'extension de celle de l'école des Lilas et la pose d'une barrière à l'arrêt bus de cette école, augmentant ainsi la sécurité des enfants.

Est venu s'ajouter, cette année, à cette charge annuelle, le déménagement et la réinstallation des matériels de l'école du Centre transférés dans la BCD (Bibliothèque, Centre de Documentation) du groupe scolaire de Ravanne –transformée provisoirement en salle de classe– en attendant la construction de la nouvelle classe qui débutera prochainement.

Et bien sûr, il ne faut pas oublier tout le travail administratif municipal lié à une rentrée scolaire : gestion des inscriptions scolaires, préparation des différents dossiers, documents et règlements pour les 300 élèves attendus, gestion des cartes de car (pour les collégiens et lycéens) et cette année, conséquence du transfert de l'école du Centre, détermination du nouveau circuit de ramassage communal des écoliers avec ses horaires adaptés.

Tous ces "travaux d'été" sous estimés, voire ignorés, sont réalisés par une équipe réduite de personnel municipal qui a le droit, aussi, de prendre ses vacances durant l'été...

OPERATION "UN BON COUP DE POUCE"

Depuis 1999, les élus du Canton de Moret ont décidé de mettre en place, avec leurs partenaires locaux, une opération d'accompagnement scolaire en direction des collégiens de 6^{ème}.

L'objectif de cette action est de permettre aux enfants, repérés en difficulté par les enseignants des collèges, de s'organiser dans leur travail, d'acquérir des méthodes, de prendre confiance en eux afin de les motiver dans l'apprentissage scolaire.

Pour atteindre cet objectif, les chefs d'établissement des collèges de Moret et de Champagne, recherchent des parents ou des bénévoles qui pourraient consacrer une ou deux heures par semaine afin de permettre à ces jeunes d'avoir un espace consacré à leurs devoirs.

Pour rejoindre les personnes déjà engagées dans cette action, vous pouvez contacter :

Collège Moret : M. Peltier 01 60 70 37 15

Collège Champagne : M. Rivière 01 60 74 56 00

RENTREE SCOLAIRE 2001/2002

Ecole de Ravanne et école des Lilas

Effectifs : ils seront communiqués dans la prochaine édition de "l'Écuellois".

Ramassage scolaire

Les horaires du service de ramassage des enfants des écoles d'Écuelles, par le car communal ont été modifiées :

- les 1^{er} et 2^e tours de circuit sont autorisés pour les enfants fréquentant l'école Ravanne,
- le 3^e tour pour les enfants de l'école Les Lilas. Les horaires sont disponibles en Mairie.

Garderie périscolaire

Les horaires de la garderie périscolaire ont été élargis :

Le matin : (pour les enfants du primaire et de la maternelle) :

lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 6 h 50 à leur entrée en classe.

Le soir : (uniquement pour les enfants de maternelle) :

lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 h 30 à 19 h 00.

Inscription des enfants aux différents services de la commune (Ramassage scolaire, Restaurant scolaire, Garderie Périscolaire).

Les parents sont invités à venir en Mairie dès maintenant retirer les formulaires d'inscription. Ils seront à ramener en Mairie, dûment remplis, à compter du lundi 03 septembre 2001.

L'EURO : LE CALENDRIER

Décembre 2001 : "Sachet premiers euro"

Le 15 décembre 2001, les sachets premiers euro seront disponibles. Achetés 100 francs, ils contiendront 40 pièces (8 sortes de pièces différentes), mais ne pourront pas être utilisés avant le 1^{er} janvier 2002.

1^{er} janvier 2002 : Sept coupures disponibles

Le 1^{er} janvier 2002, les billets en euro seront disponibles dans les banques, à la poste et dans les distributeurs automatiques de billets.

Il y a 7 coupures (5,10,20,50,100,200 et 500 euros. La coupure de 500 euros vaut... 6,56 fois un billet de 500 francs, soit 3250 francs.

17 février 2002 : Adieu au franc français !

C'est le 17 février 2002 que les Français feront définitivement leur adieu au franc. Le franc, apparu en 1360, ne pourra plus être accepté à partir de ce jour pour les achats.

Echanges : les différentes échéances

- Jusqu'au 30 juin 2002 : échange gratuit des billets et des pièces dans les banques, les Postes et à la Banque de France.
- Jusqu'au 30 juin 2005 : seule la Banque de

France reprend les pièces.

- Jusqu'au 30 juin 2012 : seule la Banque de France reprend les billets.

Taux de conversion officiel : 1 euro = 6,55957 Francs.

Mon prix en Francs + la moitié de mon prix en Francs, le tout divisé par 10
à on obtient une valeur approchée en euros
ex : un achat coûtant 4F donne
 $(4F + 2F) / 10 \hat{=} 0,6 \text{ EUR}$
(le prix exact est 4 : 6,55957 à 0,61 EUR)

Mon prix en euro – un tiers de mon prix en euro, le tout multiplié par 10
à on obtient une valeur approchée en Francs
ex : un achat coûtant 0,6EUR donne
 $(0,6\text{EUR} - 0,2\text{EUR}) \times 10 \hat{=} 4F$
(le prix exact est $0,6 \times 6,55957 \hat{=} 3,94F$)

Pour tout renseignement sur l'euro :

Téléphone : **0800 01 2002** N° vert (gratuit)

Minitel : **3615 euro2002** (0,37Fttc la mn) ;

Internet : <http://www.euro.gouv.fr> (prix d'une com. tél.).

ATTENTION : Des personnes malveillantes proposent des informations sur l'euro à domicile. Méfiez vous ! Aucune action n'est engagée dans ce sens.

Pour tout démarchage, à domicile, sur l'euro, prévenir immédiatement la police (17) ou la mairie (01 60 70 55 04).

LA LOI SUR LES CHIENS DANGEREUX

La loi du 6 janvier 1999 sur les chiens dangereux divise les animaux en deux catégories :

1^{ère} catégorie : Ce sont les chiens d'attaque considérés comme étant les plus dangereux : pitbulls (type staffordshire terrier sans pedigree), tosa (sans pedigree), boerbull.

2^{ème} catégorie : Ce sont les chiens de défense : américain staffordshire terrier (avec pedigree), staffordshire bull-terrier (avec pedigree), tosa (avec pedigree), rottweiler.

LES SANCTIONS PREVUES :

1^{ère} catégorie : L'acquisition, la cession, l'importation des chiens de cette catégorie est interdite sous peine de six mois d'emprisonnement ferme et de 100 000 francs d'amende.

Leur détention est interdite aux mineurs et aux personnes ayant un casier judiciaire sous peine de trois mois d'emprisonnement et de 25 000 francs d'amende.

Leur stérilisation est obligatoire.

Leur accès aux transports en commun et aux lieux publics est interdit sous peine de contraventions et amendes diverses.

1^{ère} et 2^{ème} catégorie : Tous les chiens doivent être déclarés à la mairie, tatoués, vaccinés, assurés en responsabilité civile.

On ne peut les promener qu'en laisse et muselés.

PARCOURS "PATRI MOINE"

Vous souhaitez découvrir ou mieux connaître Ecuelles, un circuit "découverte" de 6 km (1h30mn de marche environ) vous promène le long du canal et dans différents endroits de la commune.

L'itinéraire est disponible en Mairie. Bonne promenade et bonnes découvertes...

Des nouvelles du District

SERVICE EMPLOI

Se retrouver au chômage n'est, ni une maladie, ni une fatalité ! Il faut simplement essayer de mettre toutes les chances de son côté.

Outre les démarches obligatoires : inscription au ASSEDIC et entretiens avec un conseiller ANPE de Montereau, un service de proximité, en convention de partenariat avec l'ANPE est ouvert chaque lundi sur la commune.

Danielle DEJEAN, responsable du Service Emploi du District de Moret, vous aide dans vos recherches et démarches à accomplir, dans la construction de vos CV et lettres de motivations et vous conseille sur les possibilités d'une formation adaptée à vos besoins ainsi qu'au marché du travail.

Elle est également en mesure de vous aider dans la traduction d'une petite annonce et la formulation d'une réponse, mais aussi vous mettre en garde contre les pièges d'un entretien d'embauche.

Elle est également à votre service pour la constitution de tous dossiers administratifs.

Un Minitel (pour les télé candidatures et les offres d'emplois), une photocopieuse, le téléphone sont à votre disposition. Des recherches peuvent également être entreprises sur Internet.

Afin de mettre toutes les chances du côté des demandeurs, D. Dejean représente aussi l'association d'insertion O.D.E. sur les communes du District. Cette association met en contact des particuliers et des demandeurs pour des travaux ponctuels de ménage, de bricolage, de jardinage, etc.

Les permanences ont lieu au 31, rue de l'Orvanne, chaque lundi de 14h00 à 17h00, ainsi que sur rendez vous ; téléphone : 01 64 31 18 76.

FERMETURE DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Dans le cadre de la réorganisation des forces de Gendarmerie de Seine et Marne, le Préfet a décidé la fermeture de la Brigade de Gendarmerie de Moret sur Loing. Les locaux seront temporairement utilisés par la Brigade motorisée de Fontainebleau.

CENTRE AERE"

Au centre aéré, organisé en juillet par l'ADSCE, près de 120 enfants d'Écuelles et du District ont été inscrits cette année.

Tous ces enfants ont été pris en charge par son directeur, Sébastien, assisté de Cédric, son adjoint et de 9 animateurs assurant l'encadrement.

Divisée en "équipages", cette "petite armée" a bénéficié d'une gamme exceptionnelle d'activités telle que kermesse, piscine, sortie VTT, rallye photo, etc. mais aussi des animations plus exceptionnelles comme le camping, le pique-nique en forêt, la sortie au zoo, le canoë sur le Loing ou encore une escapade à Nigloland. Et bien d'autres occupations qui ont réjoui tous les jeunes.

Et, comme il se doit, pour toute "petite armée en campagne", il faut une intendance de choc. Cette année, l'équipe de restauration –Muriel, Aurélie et Simon– s'est surpassée pour satisfaire tout le monde.

Ce mois de juillet (vite passé !) a vu son épilogue lors de la réunion de clôture où les responsables de l'ADSCE entourés de l'équipe d'animation et en présence du Maire, du Président du District, des élus ont offert le pot de l'amitié refermant ainsi cette riche édition 2001 du centre aéré.

Les Brèves

27 juin : Conseil municipal

7 août : Réunion du Comité de suivi "ouverture site ouest de la carrière"

UNE "GRAINE DE CHAMPIONNE"

Bravo à Mélanie Cochin, bientôt 8 ans, qui s'est brillamment distinguée lors du National Pony 2001 en se classant 3^{ème} au Championnat de France catégorie "Voltige Poussins".

Cette manifestation sportive s'est déroulée du 30 juin au 8 juillet au Parc Equestre Fédéral à Lamotte Beuvron et rassemblait près de 4600 inscrits. Bravo encore !

DATES A RETENIR :

ADSCE : Samedi 08 septembre 2001, journée "portes ouvertes". Renseignement auprès du bureau de l'ADSCE.

COMITE DES FETES : samedi 15 septembre 2001, Vide greniers, de 8h00 à 17h00 ; inscription auprès du Comité des Fêtes.

CARREFOUR DE L'AMITIE : jeudi 20 septembre : Départ pour un voyage de 10 jours à la Costa Brava ; renseignement auprès de sa présidente.

COMITE DES FETES : samedi 29 septembre 2001, Soirée choucroute ; inscription auprès du Comité des Fêtes.

COMITE DES FETES : samedi 6, dimanche 7, lundi 8 octobre 2001 : Fête de la St Rémi avec concours de pêche, course cycliste et fête foraine...

CARREFOUR DE L'AMITIE : Dimanche 16 octobre, repas surprise salle Jean Mermoz ; renseignement et inscription auprès de sa présidente.

Tous les jeudis après midi :

Carrefour de l'Amitié, à 14h00, salle Jean Mermoz, ouvert à tous

Contacts :

- ADSCE : 01 64 31 19 01
- Anciens Combattants et Carrefour de l'Amitié : 01 64 31 17 90
- Comité des Fêtes : 01 60 70 24 25

INFOS PRATIQUES :

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

Horaire ouverture au public de la Mairie :

Lundi au jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00, pour l'état civil uniquement.

FICHE D'ETAT CIVIL

Dans le cadre de la simplification des rapports entre les Français et son Administration, le décret du 26.12.2000 a supprimé la fiche d'état civil. La suppression de la fiche individuelle et de la fiche familiale d'état civil amène à préciser les pièces qui sont désormais à fournir pour prouver de son identité :

- Livret de famille régulièrement tenu à jour,
- Carte d'identité ou Titre de séjour (pour les étrangers)
- Passeport

Les documents présentés (originaux ou photocopies) doivent être en cours de validité.

Il n'est pas nécessaire de faire "certifier conforme" les photocopies des documents remplaçant les fiches d'état civil.

A noter : Ce décret impose aussi des limites d'application vis à vis de la délivrance de certains "titres d'identité essentiels" (cartes d'identité, passeport, livret de famille, etc.) qui échappent à ces mesures de simplification.

REFORME DU SERVICE NATIONAL

La loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service National, crée un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, hommes et femmes.

Ainsi, tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les jeunes, garçons et filles, nés à partir du 1^{er} janvier 1983 se font recenser à 16 ans dans le mois anniversaire. Une attestation de recensement leur est remise à cette

occasion.

INFO CHASSE

Les permis de chasse ne sont plus validés en Mairie. Dorénavant vous devez vous adresser directement, soit :
- au Crédit Lyonnais
- chez un armurier, ou
- à la Fédération départementale de Chasse, 20, rue de la Libération, 77370 Nangis

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer) :
Vendredi 21 septembre.

Pour le respect de votre voisinage, nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou) :
Samedi 22 septembre de 16h à 18h30, rue G. Villette, parking face à la salle J. Mermoz

CONTAINERS A VERRE

Tous les mercredis, un ramassage spécifique des verres est réalisé sur la commune (container à couvercle jaune).

Conséquence : les containers à verre situés sur le parking du magasin Champion vont être prochainement supprimés.

Place publique - **L'Ecuellois**

Conception et réalisation : Commission "Information et Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie